



Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)/ Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

### FICHE EN PREMIERE PAGE DU DESCRIPTIF DE PROJET

<b>Intitulé du projet:</b> Projet d'appui au retour des combattants de l'ex-Seleka dans les communautés	<b>Organe(s) des Nations Unies bénéficiaire(s):</b> Organisation International pour la Migration. (OIM) MINUSCA
<b>Personne à contacter en liaison avec le projet:</b> <b>Project Contact:</b>  I. Carole BAUDOIN Chief SIU / MINUSCA Tel : +236 75 49 53 84 Mail : baudoinc@un.org.	<b>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.):</b>  Organisation International pour la Migration. (OIM)
<b>Numéro du projet:</b> <i>À préciser par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires du PNUD</i>	<b>Site du projet:</b> Bangui/Sibut et le Nord-Est de la RCA.
<b>Descriptif du projet:</b>  L'objectif de ce projet est de contribuer au renforcement du climat sécuritaire à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intermédiaires vis à vis des groupes armés et des communautés en vue de renforcer la confiance et créer une dynamique favorable pour un futur programme DDR inclusif et de réforme du secteur de la sécurité (RSS). Les conditions liées à une atteinte globale de cet objectif sont (i) le rétablissement d'une sécurité relative dans le pays et (ii) L'engagement des autres groupes armés dispersés dans les régions du pays à intégrer un processus formel de regroupement, d'identification et de profilage en vue du future programme de DDR.  <i>Objectifs spécifiques</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la restauration du climat de sécurité dans la ville de Bangui en réduisant l'antagonisme et les attaques créés par la présence de deux groupes armés opposés dans une même ville.</li> <li>• Permettre la mise en œuvre des mesures de confiance telles que signées par les Forces MISCA et SANGARIS et acceptées par le Gouvernement Centrafricain le 4 Décembre 2013. Cela implique la</li> </ul>	<b>Coût total du projet: 2, 502,516 USD</b> <b>Fonds pour la consolidation de la paix: 2, 502,516</b> <b>PNUD BCPR TTF:</b> <b>Contribution du gouvernement: (non évalué)</b> <b>Autres:</b> <b>Total:</b>

<p>mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intérimaires vis-à-vis des combattants ex-Seleka et des communautés afin de contribuer à la mise en place des préalables pour un futur programme DDR et la réforme du secteur de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner une alternative aux combattants ex-Seleka actuellement stationnés dans Bangui, où les conditions de vie et d'assistance sont devenues plus que précaires par une relocalisation et l'organisation du retour dans les communautés d'accueil ou des programmes de réhabilitation communautaires seront lancés.</li> </ul>	<p>Date de démarrage et durée du projet: 15 mai 2014 ; durée 6 mois.</p>
<p>Niveau en matière d'égalité entre les sexes<sup>1</sup> : Niveau de prise en compte du genre de : 2</p>	
<p><b>Résultats attendus par le PBF<sup>2</sup></b>  Cé projet d'appui au retour sera exécuté conjointement avec le gouvernement centrafricain, la MINUSCA appuyé par la MISCA et SANGARIS et sera axé sur quatre domaines d'activités prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volet enregistrement et profilage;</li> <li>• Volet centre de transit, sensibilisation et orientation;</li> <li>• Volet appui au transport et sécurisation pour le retour dans les communautés;</li> <li>• Volet appui à la réinsertion et au relèvement communautaire;</li> </ul>	
<p><b>Produits et activités majeures du projet:</b></p> <p>Contribuer au renforcement du climat de confiance entre les parties et créer une dynamique favorable à l'engagement des groupes en armés dans un processus politique en vue d'un programme de DDR et de RSS. A cet égard le projet vise à : (I) Favoriser la signature d'un mémorandum d'entente entre le gouvernement centrafricain et la Séléka; (II) Faciliter le retour volontaire et organisé des ex-éléments de la Séléka dans les communautés après un processus d'enregistrement et de profilage suivi d'une phase de sensibilisation et d'orientation qui seront menés dans un centre de transit identifié à cet effet (Sibut); (III) Mettre en œuvre dans les communautés de retour des programmes de réinsertion communautaire permettant d'assurer des revenus minimums aux combattants tout en contribuant à la restauration d'infrastructures communautaires de première nécessité et la coexistence pacifique.</p>	

<sup>1</sup> Le PBSO suit l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du PBF, conformément aux résolutions 1325, 1612, 1888, 1889 du Conseil de sécurité.

<sup>2</sup> Le PBF attend des résultats dans les domaines suivants

1: Soutien à l'application des accords de paix et au dialogue politique (Domaine prioritaire 1):

(1.1) SSR (Réforme du secteur de la sécurité), (1.2) RoL (État de droit); (1.3) DDR (Désarmement, démobilisation et réintégration); (1.4) Dialogue politique.

2: Promotion de la coexistence et règlement pacifique des conflits (Domaine prioritaire 2):

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Gouvernance démocratique; (2.3) Gestion des ressources naturelles;

3: Relance de l'économie et dividendes immédiats de la paix (Domaine prioritaire 3);

(3.1) Création d'emplois à court terme; (3.2) Moyens d'existence durables

4) Restauration des services administratifs fondamentaux ou mise en place de tels services (Domaine prioritaire 4)

(4.1) Fonction publique; (4.2) Services publics effectifs (y compris au niveau des infrastructures).

(pour les projets financés par l'IRF)

Organe(s) des Nations Unies bénéficiaire(s)  
**Lt. Gen. (rtd) Babacar Gaye**  
Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en République Centrafricaine

Signature:

Date & sceau:

11/05/2014

Pour le ~~Gouvernement~~  
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, chargé des pôles de développement.  
**Mme Florence LIMBIO.**

Signature

Date & sceau:

13/05/2014

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Nom du Représentant

Signature

Bureau d'appui à la consolidation de la paix, NY

Date & Sceau

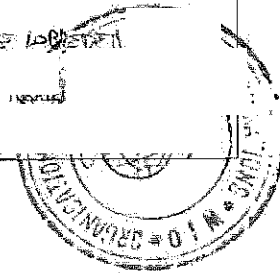
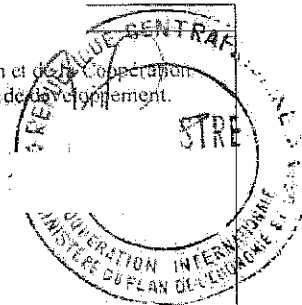
Organisation des Nations Unies pour la Migration (OIM)

Nom du Représentant **JOSEPH LOBISTE**

Signature

RCO (Bureau du coordonnateur régional)

Date & Sceau 14/05/2014



## **I- ANALYSE ET JUSTIFICATION DU PROJET.**

### ***Eléments du contexte***

La République Centrafricaine a connu plusieurs années de crise dont les plus récentes ont eu pour conséquence la prise de pouvoir par une coalition de groupes armés appelés « Seleka » en Mars 2013. Depuis, la situation de ce pays reste critique malgré quelques avancées qui avaient été notées avant le 5 Décembre 2013. A la suite du regain important de violence le 5 décembre 2013, on constate une (i) montée en puissance des groupes s'opposant radicalement à l'ex-Seleka et se présentant comme des groupes d'auto-défense qui semblent agir selon une certaine organisation (ii) le lancement de l'opération Sangaris, (iii) la mise en place de la Force MISCA, et (iv) la reprise des affrontements intercommunautaires et interreligieux qui ont encore approfondi les fractures ethnique et religieux au sein de la population centrafricaine.

### ***Acquis actuels et cadre institutionnel d'intervention***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 2121 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et en adéquation avec les décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine concernant la coordination des efforts, le BINUCA a facilité la mise en place de deux cadres de coordination pour le Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) et la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS). Ces cadres de coordination ont deux (2) niveaux (Stratégique et Technique). C'est donc à travers des efforts conjoint que le Comité Technique DDR avait élaboré et fait valider le 15 novembre 2013 par le Comité Stratégique une stratégie d'ensemble pour le DDR. A cet égard, le document de stratégie établit le cadre général et les principes généraux qui devront orienter le futur programme DDR. Ainsi, il décrit de manière exhaustive le contexte général de mise en œuvre et les leçons apprises au cours des précédents programmes DDR dans le pays tout en tirant les importantes leçons apprises. Aujourd'hui, l'intervention de la Communauté Internationale dans le DDR et la RSS est réaffirmée dans la résolution 2127 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui demande à la MISCA d'appuyer le DDR et la RSS et qui confie au BINUCA la mission de coordonner l'ensemble des activités relative au DDR et à la RSS.

### ***Défis actuels et opportunités***

Les défis actuels sont liés à la poursuite des travaux opérationnels à la lumière des événements récents du 5 décembre 2013 et en tenant compte de l'urgence de sécurisation telle que stipulée dans les Mesures de Confiance signées par la FOMAC/MISCA et la force SANGARIS. Ces mesures de confiance comprennent quatre (4) axes : (i) l'Identification, (ii) le Désarmement, (iii) le Cantonnement et (iv) le Comportement des différentes forces. Ces éléments ont un impact sur le processus DDR à travers (i) l'inversion du rapport de force militaire qui devient progressivement favorable à une adhésion rapide au processus DDR, (ii) la neutralisation progressive des groupes armés dont les actes qui perturbaient la sécurité sont appelées à être de plus en plus limitées, et (iii) la stabilisation progressive de la situation sécuritaire qui pourrait permettre d'envisager la conduite d'activités sur le terrain. Dans le même temps, le regroupement actuel des groupes armés offre une opportunité pour la mise en œuvre de mesures intérimaire de stabilisation en faveur du futur programme de DDR.

L'objectif visé par le présent projet est de capitaliser sur l'établissement effectif des mesures de confiance telles que proposées par SANGARIS et la FOMAC le 4 Décembre 2013 pour progressivement créer des conditions favorables à la préparation et la mise en œuvre d'un futur programme DDR qui devra se conduire en relation étroite avec des réformes à engager dans le secteur de la défense et la sécurité. Ces conditions ne pourront être atteintes que si la sécurité relative est progressivement rétablie dans le pays et un accord négocié entre les parties quant au devenir des combattants est signé. Le projet vise aussi, la contribution au renforcement du climat

sécuritaire à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intérimaires vis à vis des groupes armés et des communautés en vue de renforcer la confiance et créer une dynamique de paix et de réconciliation nationales.

### ***Enjeu au regard du mandat de la MINUSCA***

Cette opération servira de point de départ pour la planification d'un futur programme de DDR à travers notamment l'identification des combattants, le profilage et leur relocalisation dans des zones sécurisées afin d'éviter des confrontations entre groupes antagonistes. La remise de cartes d'identification permettra la constitution d'une base de données fiable ainsi que le suivi des combattants. De plus, l'implantation de comités locaux dans les zones cibles permettra de maintenir un contact avec ces éléments en vue du futur programme de DDR. Cette relocalisation est une opération préalable et nécessaire en vue du renforcement du climat de confiance sans lequel la planification du futur programme de DDR tel que visé dans la résolution 2149 ne peut être amorcée. Le projet s'inscrit dans la logique du mandat DDR de MINUSCA de « regrouper, cantonner et désarmer les combattants ». Dans ce sens, c'est un prélude et un pré-test pour le futur programme DDR.

## **II- OBJECTIF DU PROJET**

### ***Objectif général***

L'objectif de ce projet est de contribuer au renforcement du climat sécuritaire à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intérimaires vis à vis des groupes armés et des communautés en vue de renforcer la confiance et créer une dynamique favorable pour un futur programme DDR inclusif et de réforme du secteur de sécurité. Les conditions liées à une atteinte globale de cet objectif sont (i) le rétablissement d'une sécurité relative dans le pays et (ii) L'engagement des autres groupes armés dispersés dans les régions du pays à intégrer un processus formel de regroupement, d'identification et de profilage en vue du futur programme de DDR.

### ***Objectifs spécifiques***

- Contribuer à la restauration du climat de sécurité dans la ville de Bangui en réduisant l'antagonisme et les attaques créés par la présence de deux groupes armés opposés dans une même ville.
- Permettre la mise en œuvre des mesures de confiance telles que signées par les Forces MISCA et SANGARIS et acceptées par le Gouvernement Centrafricain le 4 Décembre 2013. Cela implique la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intérimaires vis-à-vis des combattants ex-Seleka et des communautés afin de contribuer à la mise en place des préalables pour un futur programme DDR et la réforme du secteur de sécurité.
- Donner une alternative aux combattants ex-Seleka actuellement stationnés dans Bangui ou les conditions de vie et d'assistance sont devenues plus que précaires par une relocalisation et l'organisation du retour dans les communautés d'accueil ou des programmes de réhabilitation communautaires seront lancés.

Ce projet d'appui au retour sera mis en œuvre par l'OIM. L'exécution du projet se fera toutefois sous la coordination la MINUSCA et du gouvernement Centrafricain. L'OIM bénéficiera de l'appui de la MISCA et de Sangaris pour la sécurisation et l'appui logistique. Certaines activités du programme pourront être sou traitée par OIM avec des partenaires techniques locaux ayant une certaine expérience dans les domaines visés par les volets ci-dessous.

Le programme comprendra quatre (4) volets:

- Volet enregistrement et profilage;

- Volet centre de transit, sensibilisation et orientation;
- Volet appui au transport et sécurisation pour le retour dans les communautés;
- Volet appui à la réinsertion et au relèvement communautaires;

Le coût du projet ne sera pas évalué selon une approche individuelle par combattant mais sera basé sur une estimation totale du coût de mise en œuvre des différents volets.

#### *Principes directeurs*

Ce projet repose sur une approche participative des autorités et des communautés locales. Ces dernières seront associées à la planification et la mise en œuvre du projet afin de permettre une meilleure appropriation et d'assurer la pérennisation des acquis en vue de jeter les bases de succès du futur programme DDR.

Ce projet repose sur les principes directeurs suivants:

- L'identification/enregistrement ainsi que le profilage des combattants ;
- Le désarmement préalable et volontaire suivi du transfert vers le site de transit (Sibut);
- Le retour volontaire et organisé dans les communautés;
- La sécurisation des opérations par la MISCA et SANGARIS;
- Un leadership assuré par la partie nationale et un rôle de coordination assuré par la MINUSCA;
- Le retrait préalable des enfants soldats dans les rangs des combattants ex Séléka et leur prise en charge par l'UNICEF. Les enfants soldats ne seront pas éligibles au présent processus;
- Les combattants étrangers dument identifiés ne seront pas envoyés dans les centres de transit, mais maintenu sous contrôle dans un des camps de Bangui avant l'organisation de leur retour dans leurs pays d'origine;
- Une fois le processus entamé, il sera illégal pour un combattant désarmé d'être en possession d'une arme à feu au risque de tomber sous le coup de la loi.

Le projet intégrera les problématiques transversales telles que la prise en compte du genre, les visites médicales, l'assistance psycho-sociale, le dépistage volontaire du VIH/SIDA, la sensibilisation contre les violences sexuelles, le civisme et la citoyenneté. Ces activités seront menées lors du séjour sur le site de transit. L'objectif étant de sensibiliser les combattants sur certaines règles et bonnes habitudes avant leur retour dans leurs communautés.

#### **Groupes cible et domaines d'intervention**

##### *Bénéficiaires directs*

Cette opération permettra le retour dans les communautés de 2696 combattants ex Seleka toujours présents à Bangui après une opération de désarmement et d'identification.

##### *Bénéficiaires indirects*

Le projet contribuera au renforcement du climat sécuritaire dans la ville de Bangui ainsi que dans les communautés de retour à travers des appuis communautaires ciblés exécutés sous forme de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO). Il aidera également au renforcement de la cohésion sociale dans les communautés de retour et le renforcement du climat de confiance au sein des populations. En outre, le projet permettra de créer une dynamique favorable pour engager les autres acteurs armés non encore regroupés à intégrer un processus politique formel visant à mettre en place les conditions préalables au lancement d'un processus DDR.

#### *Domaines d'intervention prioritaires*

Le retour volontaire et organisé des ex-combattants de la Séléka dans leurs communautés d'accueil.

#### *Critères de sélection des bénéficiaires du projet*

Cinq (05) critères principaux de sélection des bénéficiaires ont été établis:

1. Figurer sur la liste de combattants remise par le commandement de la Séléka en vue des opérations d'enregistrement;
2. Etre de nationalité centrafricaine et pouvoir l'attester soit par la remise d'un titre ou à défaut par la connaissance de la langue nationale le Saïngo;
3. Accepter le désarmement volontaire;
4. Accepter volontairement le principe du retour et du transport organisé dans les communautés;
5. S'engager au respect du code de conduite et du règlement d'ordre intérieur qui sera élaboré dans le cadre de cette opération;

### **III STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

#### **- La relocalisation des ex-Seleka**

Le concept de cette opération est de mettre en place des procédures pour la relocalisation des combattants des ex-Seleka actuellement stationnés dans les camps RDOT, BSS et BEAL a Bangui vers le site de Sibut à l'intérieur du pays en vue de leur retour volontaire dans les communautés d'accueil dans l'attente d'un futur programme DDR/RSS. Il s'agit également d'encourager la collaboration ainsi que la coordination entre tous les partenaires qui sont impliqués dans la mise en œuvre de ce processus qui va engager les activités d'identification/enregistrement, le désarmement, le transfert vers le site de transit ainsi que l'organisation du retour dans les communautés et les activités de réinsertion communautaires.

L'objectif de cette opération est d'organiser la relocalisation des combattants ex-Seleka de Bangui vers les localités de leurs choix et de faciliter leur réinstallation dans les communautés après un court séjour dans un centre de transit ou une série d'activités préparatoires à leur réinstallation seront conduites. Cet objectif vise également à contribuer à la restauration de meilleures conditions de sécurité dans la ville de Bangui.

L'opération se limite aux combattants ex-Seleka actuellement stationnés dans Bangui. Elle pourra s'étendre à d'autres zones à l'intérieur du pays si la phase pilote est concluante. Elle n'est pas un programme de DDR dont les conditions ne sont pas encore réunies. Elle constitue néanmoins un prélude au programme DDR/RSS et servira à constituer une base de données pour une meilleure planification des projets futurs. Le public devra être sensibilisé sur l'opération afin qu'il y ait une adhésion et un soutien au retour des ex-Seleka dans les communautés.

#### **L'appui aux communautés de retour.**

Dans son approche globale, le volet appui communautaire va consister à identifier avec les communautés de retour, des infrastructures sociales et économiques de base dont la réhabilitation et la restauration pourront permettre d'améliorer immédiatement les conditions de vie des communautés (projet à impact rapide). Il pourrait s'agir par exemple de la réhabilitation de

marchés pour la relance du petit commerce, la réhabilitation et l'équipement de centres sociaux et médicaux dont des maternités, d'écoles, de voies d'accès dont des ponts pour désenclaver certaines communautés...etc.

Les combattants serviront de main d'œuvre dans ces projets à haute intensité de mains d'œuvre (THIMO) et recevront une rémunération journalière pendant la durée des travaux de réhabilitation dans leur localité. Cette approche permettra d'occuper les combattants de retour dans la communauté, de renforcer la cohésion sociale et la stabilité tout en contribuant à l'apaisement des tensions dans cette région. Il faut en effet noter que l'une des causes de l'engagement des populations de ces régions dans les rebellions multiples est l'absence d'infrastructures de base dans leur communauté largement due à l'absence et l'abandon de l'Etat centrafricain.

Par ailleurs, et sur la base d'une évaluation avec les comités locaux, les appuis communautaires pourraient dans certains cas spécifiques, consister à relancer des petites unités de production détruites du fait de la crise et dont l'impact pour la communauté serait jugé pertinent. Ces unités devront idéalement et en priorité appartenir à des groupements féminins. En tout état de cause l'identification des projets à mettre en œuvre se fera sur la base d'une consultation avec les représentants des communautés cible.

Ce projet devra être coordonné avec les autres initiatives en cours de planification afin d'offrir aux combattants de retour dans leurs communautés, des perspectives viables de réintégration et de relèvement communautaires susceptible d'éviter leur réengagement dans des mouvements armés.

#### b) Budget

BUDGET D'UN PROJET DE PRP			
POSTES	Montant de l'organisme participant IOM	Montant de l'organisme participant MINUSCA	TOTAL
1. Personnel et autres employés	420,890	0	420,890
2. Fournitures, produits de base, matériels	25,608	0	25,608
3. Équipement, Véhicules et Mobilier (compte tenu de la dépréciation)	327,800	0	327,800
4. Services contractuels	55,800	0	55,800
5. Frais de déplacement	39,000	0	39,000
6. Transferts et subventions aux homologues		0	
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	1,469,702	0	1,469,702
Sous-total		0	
8. Coûts d'appui indirects*	163,716		163,716
<b>TOTAL</b>	<b>2,502,516</b>	<b>0</b>	<b>2,502,516</b>



d) Gestion des risques

Risques	Probabilité (élevée, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (importante, moyenne, peu importante)	Stratégie d'atténuation
1. La réorganisation et la reprise des hostilités par l'une ou l'autre des forces antagonistes pourraient compromettre le processus ;	Moyenne	Importante	Un engagement du gouvernement à clarifier le statut et le futur des combattants devrait permettre de poser les bases d'une consolidation de la sécurité et de soutien au projet
2. Attaque du site pilote par d'autres groupes armés	Moyenne	Importante	Les forces internationales notamment la MISCA et Sangaris doivent s'engager dans le processus de sécurisation des opérations. une sensibilisation devra être conduite vis-à-vis des anti-balaka et des communautés sur l'intérêt de cette opération.
3. Contraintes climatiques	Élevée	Importante	La mobilisation des ressources doit se faire de manière à entamer les opérations avant la fin du mois d'avril. OIM est disposé à s'engager dans la mise en œuvre dès que l'accord de financement du projet est signé.

Cadre de résultats du projet ou du portefeuille de projets liés à l'IRF

*Déclaration de politique générale / feuille de route nationale pour la consolidation de la paix:*

*But de l'appui du PBF (nature des changements espérés):* Contribuer au renforcement du climat sécuritaire à travers la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures intermédiaires vis à vis des groupes armés (ex-Seleka initialement) et des communautés en vue d'un futur programme DDR inclusif et de réforme du secteur de sécurité.

*Déclaration concernant la « Théorie du changement »:* Si des mesures intermédiaires sont engagées immédiatement après la signature du mémorandum d'entente entre les parties et impliquent des opérations d'enregistrement, de profilage et des activités de réhabilitation communautaires qui attirent l'intérêt des ex-combattants et des communautés, alors les conditions préalables pour rétablir progressivement la sécurité publique et la confiance envers des autorités d'État seront établies.

*Effets attendus de l'exécution du projet (impact du projet sur la restauration de la sécurité et les futurs programmes DDR/RSS):* la mise en œuvre de ce projet pourra permettre de jeter les conditions préalables à l'établissement d'un dialogue politique en faveur de la paix et le devenir des combattants des différents groupes armés. De plus, le lancement des activités de réhabilitation communautaires devrait faciliter la cohésion sociale et la coexistence pacifique ainsi que la conduite des activités HIMO au bénéfice des communautés.

(1) Résultats et nature des changements attendus	(2) Indicateurs	(3) Données de référence et les cibles (fin d'appui PBF)	(4) Produits et activités	(5) Indicateurs	(6) Données de référence et cibles (fin d'appui PBF)	(7) Organe de l'ONU bénéficiaire & partie chargée de la mobilisation des contributions	(8) Contribution \$/budget	(9) Hypothèses
<p>I. Le climat sécuritaire à Bangui amélioré à travers la séparation des deux forces antagonistes et l'identification/profilage des combattants en vue d'un futur programme DDR.</p>	<p>- Nombre des combattants ayant participé volontairement aux opérations d'enregistrement et de profilage.</p> <p>- Une liste consolidée des éléments de l'ex-Seleka désireux de regagner leur communautés est établie et le profil socio-économique est établi.</p> <p>- Nombre d'armes collectées au cours du désarmement.</p>	<p><i>Données de références:</i> pas de connaissance des effectifs et absence de profilage des combattants.</p> <p><i>Objectif visé:</i> enregistrement et profilage de 2696 combattants</p> <p>Identification des éventuels combattants étrangers encore à Bangui.</p>	<p><b>Produit 1 :</b> Constitution d'une base de données fiable sur les combattants.</p> <p>Activité 1 : Enregistrement des données personnelles sur les combattants.</p> <p>Activité 2 : profilage socio-économique.</p> <p>Activité 3 : remise d'une carte d'identification aux combattants.</p> <p>Activité 4 : désarmement des combattants.</p>	<p>- % des combattants profilés</p> <p>- % de femmes combattantes identifiées et profilées ;</p> <p>- Nombre d'enfants identifiés et retirés des groupes armés</p> <p>- Nombre de combattants disposant d'une carte d'identification.</p> <p>- Nombre d'armes collectées au cours du désarmement.</p>	<p><i>Données de références :</i></p> <p>Au moins 2 à 3 cas de meurtre par semaine enregistrés dans la ville de Bangui ; commis par l'une ou l'autre partie ; recrudescence des braquages, persistance des tirs dans la nuit liée à des affrontements dans certains quartiers entre seleka ;</p>	<p>- OIM</p>	<p>616,760 USD</p>	<p>Le gouvernement dispose d'une base de données permettant de suivre les combattants et de planifier les programmes de DDR/RSS ; la distinction entre combattants étrangers et nationaux est faite.</p>

<p>2. Contribution au rétablissement du climat de confiance au sein des groupes armés et création des conditions favorables à la cohabitation pacifique après le retour dans les communautés.</p>	<p>-% des combattants ayant volontairement pris part aux sessions de formation ;  -% Des incidents répertoriés durant la phase de transit ;</p>	<p><i>Données de références :</i> Les combattants ignorent tout des programmes de DDR et RSS ; les violations de la loi et des droits de l'homme sont perpétrées sans aucune crainte de sanction ;</p> <p><i>Objectif visé :</i> 2696 combattants sont sensibilisés et préparés pour un retour dans les communautés.</p>	<p><b>Produit 1 :</b> Apaiser les tensions par l'information des combattants sur la stratégie gouvernementale pour le DDR et la RSS ;</p> <p>Activité 1 : Information sensibilisation sur le programme DDR et le programme de RSS ;</p> <p>Activité 2 : sensibilisation et information sur le civisme et la citoyenneté, DIH, violences sexuelles ;</p> <p>Activité 3 : visite médicale, dépistage volontaire VIH ;</p>	<p>-% des combattants ayant volontairement pris part aux sessions de formation ;  -% des combattants ayant volontairement fait leur visite médicale et le test de dépistage ;</p>	<p><b>Objective visé :</b>  Retrait des enfants soldat et prise en charge par UNICEF</p> <p><i>Données de références :</i> Les combattants ignorent tous des programmes de DDR et RSS ; les violations de la loi et des droits de l'homme sont perpétrés sans aucune crainte de sanction ; Les combattants ignorent leur statut sérologique (VIH).</p> <p><i>Objectif visé :</i> 2696 combattants sont sensibilisés et préparés pour un retour dans les communautés.  2696 combattants connaissent leur statut sérologique  100% des combattants affecté par une maladie ou un trouble psychologique sont pris en charge par des structures spécialisés ;</p>	<p>-OIM:</p>	<p>1,431,160 USD</p>	<p>Les combattants adhèrent au processus en cours et participent volontairement aux opérations de retour dans les communautés.</p>
<p>3. Les conditions de vie des populations dans les communautés d'accueil améliorées et favorisent la relance des micro-activités économiques</p>	<p>-% de combattants réinstallés/acceptés dans leur communauté ;  -Nombre de communautés de retour ayant bénéficiées d'un projet de réhabilitation d'infrastructures d'intérêt communautaire ;</p>	<p><i>Données de références :</i>  80% des infrastructures sociales et économiques déjà faibles ont été détruites dans les communautés de retour (centre de santé, écoles, marchés, routes...);  100% des groupements</p>	<p><b>Produit 1 :</b> Réhabilitation de petites infrastructures d'intérêt communautaire.</p>	<p>-Nombre de communautés de retour ayant bénéficiées d'un projet de réhabilitation communautaire.</p>				

	<p>% des combattants ayant pris part aux activités en tant que main d'œuvre et ayant obtenus des revenus pendant la période avant le lancement des programmes de relèvement communautaire.</p>	<p><i>Femelles ont perdu leurs activités</i></p> <p>Les familles des combattants restés dans les régions sont démunies.</p> <p><b>Objectif visé :</b> au moins 2 infrastructures socio-économiques de base sont réhabilitées dans chaque communauté de retour.</p> <p>Les 2656 combattants sont engagés comme main d'œuvre sur les chantiers de réhabilitation et disposent de revenus pour les besoins de base de leur famille respectives.</p> <p>50% des activités des principaux groupements féminins sont réactivées dans les communautés de retour.</p>	<p><i>Activité :</i></p> <p>Identification des infrastructures avec l'appui des communautés réhabilitées des infrastructures avec une main d'œuvre composée de membres de la communauté.</p>	<p>Nombre de projets ayant bénéficiés directement à des groupements féminins :</p>	<p><i>Données de référence :</i></p> <p>80% des infrastructures sociales et économiques détruites dans les communautés de retour (sauf de santé, écoles, marchés, ...)</p> <p>100% des groupements féminins ont perdu leurs activités.</p> <p>Les familles des combattants restés dans les régions sont démunies.</p> <p><b>Objectif visé :</b> au moins 2 infrastructures socio-économiques de base sont réhabilitées dans chaque communauté de retour.</p> <p>Les 2656 combattants sont engagés comme main d'œuvre sur les chantiers de réhabilitation et disposent de revenus pour les besoins de base de leur famille respectives.</p> <p>50% des activités des principaux groupements féminins est réactivées dans les communautés de retour.</p>	<p>01M</p>	<p>200.000 USD</p>	<p>La réhabilitation des infrastructures permet une prise en charge des communautés affectées par le conflit. Les travaux à haute intensité de main d'œuvre permettent d'assurer quelques revenus aux combattants et aux jeunes des communautés d'accueil. Les programmes de relèvement communautaire,</p>
--	--	---	--	--	--	------------	------------------------	--

**- Système de suivi et d'évaluation du projet (ou du portefeuille de projets):**

Conformément à l'engagement des Nations Unies relatif à une gestion axée sur les résultats, le système de suivi et d'évaluation devra comprendre une grille de lecture qui permettra de mesurer les performances. Les missions préparatoires permettront de prélever des indices de bases (Baseline) afin d'assurer à terme une évaluation du programme.

La supervision de l'agence d'exécution sera assurée par le Comité Technique qui est co-présidée par le Ministère de la Défense en charge du DDR et MINUSCA. Le Comité Technique conduira des missions d'évaluation interne pour suivre l'évolution de la mise en œuvre du projet ainsi que ses performances. Des ajustements seront régulièrement faits sur base des rapports d'évaluation. Une évaluation indépendante sera conduite à la fin de ce projet sous la coordination du PBF pour apprécier les atteintes des résultats (avec référence à la matrice de résultats).

Au moins trois niveaux de suivi-évaluation seront mis en place pour assurer l'atteinte des résultats :

1. Le suivi par l'OIM. L'OIM rendra compte au Comité technique de la mise en œuvre des opérations sur le terrain, et doit assurer la soumission des rapports semestriel et annuel au PBSO, New York dans les délais prévus (voir canevas de rapportage [www.unpbf.org](http://www.unpbf.org));
2. Le suivi par l'équipe de Coordination du projet. Dans le cadre des activités du Comité Technique, une équipe sera constituée pour assurer des missions régulières sur le terrain pour la supervision et le suivi des activités.
3. Le suivi par les comités locaux qui seront mis en place pour assurer l'implication des communautés dans la prise des décisions dans le cadre des activités prévues dans les communautés de retour.

**Objectifs :**

- Mesurer le niveau de réalisation des activités planifiées et résultats obtenus.
- Identifier les obstacles et proposer des mesures correctives.
- Evaluer la situation de la cohésion avec la communauté.
- Identifier également les bonnes pratiques et capitaliser pour d'autres localités, d'autres projets/programmes et d'autres bénéficiaires.

**COMPOSANTE 4: (« OUI ») (une page et demie au plus)**

**a) Les organes d'exécution et leurs capacités:** Ce projet sera géré par OIM qui assurera la mise en œuvre opérationnelle des différents volets du projet énumérés ci-dessus au point relatif aux objectifs spécifiques. La MINUSCA et le Gouvernement Centrafricain assurent un rôle de coordination et de suivi à travers le Comité Technique DDR mis en place par le Gouvernement. Un mécanisme de suivi impliquant le gouvernement centrafricain et les autres partenaires sera mis en place au niveau de ce comité technique DDR. Le comité technique fera un rapport régulier au Comité Stratégique DDR. Au niveau local, afin d'assurer une appropriation des projets mis en œuvre dans les communautés et aussi pour faciliter la réinsertion des combattants, un comité local impliquant les notables, les responsables administratifs présents, la société civile (femmes et jeunes) sera mis en place dans les principales Sous-Préfectures couvrant les zones de retour es combattants Ex Seleka.

OIM est la seule organisation présente en RCA qui est actuellement en mesure de mettre en œuvre toutes les composantes du projet: elle dispose d'un personnel expérimenté ainsi que des logiciels et du matériel disponible pour les opérations d'identification/enregistrement. L'OIM a la capacité et l'expérience nécessaire pour conduire les opérations de transport des combattants et la gestion du site de transit tout en préparant le retour des combattants dans les communautés de retour. Des consultants internationaux sont également disponibles pour l'exécution des différents volets du projet. Les forces MISCA et Sangaris qui appuieront l'opération sur les aspects sécuritaires sont déjà présents sur le terrain et pleinement.

## 1. Partenariat, Rôles et Responsabilités

La mise en œuvre du projet bénéficiera de la contribution directe des experts disponibles au sein des agences du système des Nations Unies, des Ministères ou structures gouvernementales pour soutenir l'exécution, notamment les programmes de sensibilisation. L'utilisation de ces expertises existantes permettra de réduire le nombre de consultants recrutés pour la mise en œuvre du projet réduisant ainsi les coûts. Pourront être par exemple sollicités, l'unité genre et violence sexuelle et la section Droits de l'Homme de la MINUSCA, la section protection de l'enfant de l'UNICEF pour la problématique des enfants associés aux, la section des droits de l'homme de la MINUSCA, UNFPA et ONUSIDA pour les sensibilisations sur le VIH/SIDA, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales, le PNUD sur les aspects développement communautaire et redéploiement de l'administration de territoire.

### Partenariats :

#### 1.1 Au niveau institutionnel :

Rôles des partenaires						
Ministère de la Défense Chargé du DDR	MINUSCA	OIM	Comité Technique	Comité stratégique	MISCA et SANGARIS	
-Assurera dans le cadre du comité technique DDR, la présidence des activités de planification, veillera à l'exécution par le gouvernement des engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme  <b>Exemple:</b> veiller à la mise à disposition d'un site de transit, signer le mémorandum d'entente avec la Selekka	-Assurera dans le cadre du comité technique DDR, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du projet et en liaison avec le Ministère du DDR, la MISCA et SANGARIS  MINUSCA facilitera la mobilisation de tous les acteurs notamment MISCA, Sangaris, gouvernement, pour appuyer la mise en œuvre du	-Réceptionnera les fonds destinés à la mise en œuvre du projet et mettra en œuvre le projet sur la base d'un plan de travail/calendrier présenté et adopté par le comité stratégique DDR	-Sera le cadre de coordination pour la mise en œuvre du projet. Il veillera à la cohérence des différentes interventions et suivra l'exécution du plan d'opération. Le comité technique rend compte de l'évolution du programme au comité stratégique.	-Défini les grands axes et les grandes orientations pour la mise en œuvre du programme, il adopte le plan d'opération et facilite l'engagement de tous les acteurs à travers un mémorandum d'entente sur le projet.	-Assureront conjointement la sécurisation de l'ensemble des opérations de l'enregistrement jusqu'au transport dans les communautés de retour. La MISCA et SANGARIS pourront agir dans la mesure de leurs capacités en tant qu'opérateur technique pour l'exécution de certaines activités prévues.	

développer et diffuser un programme de communication en soutiens l'opération de relocalisation,	projet par OIM.						
---	-----------------	--	--	--	--	--	--

### 1.2 Au niveau opérationnel et stratégique

Le Comité stratégique, coprésidé par le 1er Ministre et le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies assurera l'appui au niveau politique et stratégique. Il sera assisté dans sa mission par le Ministère de la Défense et du DDR et l'unité SIU de la MINUSCA.

Des comités locaux seront mobilisés au niveau de chaque Sous-Préfecture dans les zones de retour afin de favoriser une appropriation locale du projet à travers l'identification des projets souhaités, la sensibilisation et la mobilisation de la communauté pour leur participation et leur adhésion au programme.

Tous les membres de l'équipe pays des Nations Unies pourront en fonction de leurs domaines d'expertise apporter un appui à la mise en œuvre du programme notamment le volet sensibilisation et réinsertion dans les communautés. Le PAM sur la base du Protocole d'accord conclu avec la BINUCA le 29 juin 2012 pour l'appui au programme DDR (vivres contre travail), pourrait renforcer cette initiative au niveau communautaire avec des appuis en distribution de vivres.

Ils (Agences des NU) pourront en outre prendre part aux activités des Comités Locaux en qualité de membres. Ils devront dans la mesure de leurs possibilités apporter une assistance technique et logistique pour la mise en œuvre et le suivi des activités du programme dans leurs zones de responsabilité. Ils travailleront en liaison avec les opérateurs techniques. Les membres de l'équipe pays des Nations Unies (UNCT) veilleront en outre à développer au niveau local des synergies entre leurs activités et les activités du programme.

Au moins un consultant national en réinsertion/réintégration sera engagé par la MINUSCA, pour assurer sous la supervision de l'Equipe DDR du MINUSCA, le suivi quotidien des activités notamment les opérations sur le terrain. Il rendra compte régulièrement à l'équipe DDR de la MINUSCA.

## 2. Mécanismes de coordination du projet.

### 2.1 Comité Technique DDR

Le Comité Technique DDR mis en place par le Gouvernement le 28 novembre 2013 devra être révisé dans sa composition en tenant compte de la configuration du nouveau gouvernement. Ce Comité technique sera le seul cadre de coordination de la mise en œuvre des activités de ce programme. Le Comité technique assurera en outre la planification et l'appui à la mise en œuvre des activités par les partenaires techniques. **Le Comité technique se réunira au moins une fois par semaine pour statuer sur l'évolution du programme. Le Comité technique rendra compte au Comité Stratégique DDR.**

Un rapport des activités sera également fait au Comité de Coordination avec la MISCA et FORCE SANGARIS.

L'équipe chargée de la Coordination au sein du Comité technique devra comprendre les membres suivants :

- Deux (2) Représentants du Ministère de la Défense en charge du DDR (2).
- Deux (2) Représentants de la MINUSCA (2)

- Deux (2) Représentants de la MISCA
- Un (1) Représentant de la force Sangaris.
- Un (1) Représentant de l'IOM,
- Un (1) Représentant du Ministère de l'administration du territoire ;
- Un (1) Représentant du Ministère de la sécurité publique
- Un (1) Représentant de la Seleka,
- Un (1) Représentant de l'UNICEF
- Un (1) Représentant du PNUD.

## 2.2 Comités Locaux

Afin d'assurer l'appropriation national et local des activités prévues par ce programme, des comités locaux seront mis en place dans les principales sous-préfectures dans les zones de retour. Il s'agira de structures très légères placées sous la responsabilité des autorités administratives et qui auront pour mission principale d'identifier en accord avec leurs communautés respectives, les projets d'intérêt communautaire qui seront mis en œuvre dans les communautés de retour. Ces comités participeront également aux activités d'information et de sensibilisation afin de faciliter le retour des combattants dans les communautés et maintenir la cohésion sociale.

Ces comités devront être dirigés par l'autorité administrative et être représentatifs des principales couches de la société. Entre autre les femmes, les jeunes et les notables. Les projets proposés doivent résulter d'un consensus au sein de la communauté.

## 3. Le mécanisme d'exécution du projet

### 3.1 Sous-traitance les partenaires d'exécution

L'OIM sera chargée de mettre en œuvre ce projet. Elle bénéficiera de l'appui des forces internationales notamment la MISCA et Sangaris pour le volet sécurisation et escorte durant le transport des combattants. En effet en attendant le déploiement des casques bleu dans le cadre la mission de maintien de la paix ces forces continueront d'assurer les mandats en RCA. L'OIM travaillera sous la supervision du Comité technique DDR en tant que cadre conjoint (national et International) de coordination et de planification du futur programme DDR. A ce titre, OIM informera régulièrement le comité technique de l'évolution des opérations. Le comité technique est coprésidé par le Ministère de la Défense en charge du DDR et la MINUSCA.

Un plan d'action incluant un calendrier prévision de la mise en œuvre des différents volets/activités du programme devra être élaboré par OIM et communiqué au comité technique et stratégique. Ce plan d'action permettra de donner des orientations de base au gouvernement et aux autres partenaires sur les délais de mise en œuvre et favorisera le suivi de l'évolution des activités. Il permettra également d'anticiper une réaction commune et approprier en cas de retard excessif ou injustifié dans la mise en œuvre de certaines opérations.

Les fonds pour le projet seront déboursés directement à l'OIM pour assurer une exécution rapide des opérations.



- Capacités des organes d'exécution:

OIM a une expérience avérée dans la gestion de projets similaires et elle dispose d'un personnel expérimenté et opérationnel immédiatement. L'OIM exécutera directement le projet ; elle pourra faire appel à une main d'œuvre locale. Les logiciels et le matériel nécessaire pour la conduite des différentes phases du programme sont également disponibles. L'OIM dispose d'un Bureau central à Bangui et déploiera des équipes dans les différentes localités de mise en œuvre du projet.

**b) Dispositions de gestion du projet et coordination:**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds vers les organes des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au PBF. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux organes des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque organe et par le MPTF.

**Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008) (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action »)<sup>3</sup> – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG)-, le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du PBF:

- Déboursier des fonds à l'intention de chaque organe des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO (le Bureau d'appui à la consolidation de la paix). En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finaux), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les organes des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activités consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Déboursier des fonds à l'intention de tout organe des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du PBF.

**Responsabilité, transparence et rapports des organes des Nations Unies bénéficiaires**

Les organes des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque organe conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse suivante: <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>.

Chacun de ces organes tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du PBF. Ce Grand livre, autonome pour chaque organe, sera géré par l'organe en question conformément à ses propres règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « Grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'organe des Nations Unies concerné.

Chaque organe des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants:

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 31 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'organe en question par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du PBF;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF), dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

#### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du PBF sera assumée par l'organe des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'organe en question.

#### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du PBF sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe II. BUDGET DU PROJET D'APPUI AU RETOUR DES COMBATTANTS DE L'EX-SELEKA ET A LA REINSERTION COMMUNAUTAIRE.

LIGNE BUDGETAIRE	ITEM #	%	QUANTITE (MONTHS)	PRIX UNITAIRE USD	TOTAL USD
<b>Cout personnel</b>					
Chef de Mission P3	1	25%	6	16,900	25,350
Responsable des ressources humaines P3	1	25%	6	16,900	25,350
Assistant finance ( staff National) G7	1	50%	6	3,500	10,500
Logistics & Procurement ( staff National) G6	1	50%	6	2,800	8,400
Assistant informatique G6	1	50%	6	2,800	8,400
Chauffeur G1	4	100%	6	1,200	28,800
<b>Appui aux activités de suivi évaluation de la</b>					
<b>MIRUSCA M&amp;E rôle</b>					
Expert National en Réintégration communautaire	1	100%	6	4,000	22,000
<b>Subtotal Staff Costs</b>					
<b>Support Costs</b>					
Location de bureau	1	50%	6	5,000	15,000
Office Utilities	1	50%	6	3,000	9,000
Frais de mission	1	100%	6	6,500	39,000
Telephone mobile	7	100%	1	200	1,400
Communication	1	50%	6	1,500	4,500
Suivi evaluation	1	100%	6	1,000	6,000
Matériel informatique	7	100%	1	1,200	8,400
Bulleproof Vests (Gillet par bales)	10	100%	1	2,500	25,000
Sat phones and running costs	4	100%	6	500	12,000
VHF radios	10	100%	1	400	4,000
Visibility (Gouv, UN, IOM)	1	100%	1	1,000	1,000
Meubles de bureau	1	100%	1	2,500	2,500
Office Security	1	50%	6	2,000	6,000

Vehicle Running Costs and Maintenance	4	100%	6	2,500	60,000
Achat de vehicule	4	100%	1	45,000	180,000
<b>Subtotal Support Costs</b>					<b>373,800</b>
<b>Component 1</b>					
Gestionnaire de Projet P3	1	40%	6	16900	40,560
Registration & Profiling Assistants G3	3	100%	6	1200	21,600
Assistant aux operations G3	3	50%	6	1200	10,800
Equipment pour le profilage	1	100%	1	10,000	10,000
ID Badge Printer	1	100%	1	5,000	5,000
Transport sur le site de transit (trucks)	2,500	100%	1	10	25,000
Liaison Support	1	40%	1	5,000	2,000
<b>Subtotal Component 1</b>					<b>114,960</b>
<b>Component 2</b>					
Charge de Projet P3	1	40%	6	16900	40,560
Psychosocial Officer P2	1	50%	6	14900	44,700
Assistant au operations G3	3	50%	6	1,200	10,800
Assistant psychosocial G4	3	100%	6	1,400	25,200
Medical Officer G7	1	100%	6	2,500	15,000
Assistant medial G4	1	100%	6	1,400	8,400
Kits medical	4	100%	1	2,000	8,000
Medical Referral	150	100%	1	250	37,500
Psychosocial Activities in TC	1	100%	6	1,500	9,000
Transit Site Planning	1	100%	1	10,000	10,000
Réhabilitation du site de transit	1	100%	1	100,000	100,000
Frais de gestion du site de transit	1	100%	6	5,000	30,000
NFI Kits (including sleeping gear)	2,500	100%	1	150	375,000
Alimentation (1 jour)	2,500	100%	18	13	585,000
Beneficiary Communication	2,500	100%	1	2	5,000
Transport to final destination	2,500	100%	1	50	125,000

Liaison Support	1	40%	1	5,000	2,000
<b>Subtotal Component 2</b>					<b>1,431,160</b>
<b>Component 3</b>					
Project Manager P3	1	20%	6	16,900	20,280
Community Mobilizers	6	100%	6	800	28,800
Outreach Campaign	20	100%	1	2,000	40,000
Réhabilitation d'infrastructure et appui des groupements féminins.	40	100%	1	5,000	200,000
Liaison Support	1	20%	1	5,000	1,000
<b>Subtotal Component 3</b>					<b>390,080</b>
<b>Subtotal Operations</b>					<b>1,836,200</b>
<b>Total</b>					<b>2,338,800</b>
Overhead 7%				7%	163,716
<b>Total</b>					<b>2,502,516</b>